

DEAS - Formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

PROCHAINE RENTRÉE : JANVIER 2022

PARCOURS COMPLET

L'ensemble de la formation **comprend 41 semaines, soit 1435 heures** d'enseignement théorique et stage clinique, réparties ainsi sur l'année civile :

- Enseignement en institut de formation : 17 semaines, soit 595 heures ;
- Enseignement en stage clinique : 24 semaines, soit 840 heures.

Durant la formation, les élèves bénéficient de **7 semaines de congés**.

Parcours

L'enseignement en institut de formation comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels. **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne - 4 semaines (140 heures)

Module 2 : L'état clinique d'une personne - 2 semaines (70 heures)

Module 3 : Les soins - 5 semaines (175 heures)

Module 4 : Ergonomie - 1 semaine (35 heures)

Module 5 : Relation-communication - 2 semaines (70 heures)

Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers - 1 semaine (35 heures)

Module 7 : Transmission des informations - 1 semaine (35 heures)

Module 8 : Organisation du travail - 1 semaine (35 heures)

Les stages sont au nombre de six, de 140 heures chacun, soit 4 semaines. Leur insertion dans le parcours de formation est prévue dans le projet pédagogique de l'institut et permet l'acquisition progressive des compétences par l'élève. Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

Service de court séjour : médecine

Service de court séjour : chirurgie

Service de moyen ou long séjour : personnes âgées ou handicapées

Service de santé mentale ou service de psychiatrie

Secteur extrahospitalier

Sur l'ensemble des stages cliniques, **un stage dans une structure d'accueil pour personnes âgées est obligatoire.**

Le stage dans une structure optionnelle est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Il est effectué en fin de formation et constitue le dernier stage clinique réalisé par l'élève.

Public

Toute personne peut candidater à la sélection à l'entrée en formation.

Intervenants

Infirmiers formateurs permanents et des intervenants extérieurs, professionnels exerçant dans le secteur sanitaire ou social.

Méthodes pédagogiques

Cours magistral, power point

Réflexion de groupe

Commentaires de documents

Travaux dirigés / Ateliers

Retour d'expériences

Projets pédagogiques transversaux

Suivi individualisé du parcours

Modalités d'évaluation

Chaque module est évalué selon la directive du référentiel de formation : devoir sur table, mise en situation professionnelle en stage, étude de cas et argumentation orale.

Le Diplôme d'État est délivré par la DRJSCS à l'issue de la formation (sous réserve de l'acquisition de toutes les compétences et unités de formation).

Modalités de financement

Selon le parcours de formation à réaliser et selon votre statut à l'entrée de la formation, il existe différents types de financement. Une information individuelle et exhaustive vous sera faite sur demande.

Contact

05 56 43 70 82

contact@cfpbna.asso.fr

MAJ le 20/11/2020

Centre de Formation Professionnelle
Bordeaux Nord Aquitaine
Association Loi 1901

CFPBNA

6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux - Tél. : 05 56 43 70 82 - contact@cfpbna.asso.fr - www.cfpbna.asso.fr
Prestataire de formation enregistré sous le n°72 33 0072333 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) / N° Siret : 382 534 634 00037 - APE : 8559A (non assujéti à la TVA)